# Jurisdiction's name: Canada Information on Tax Identification Numbers

#### **Section I – TIN Description**

Tax identification numbers (TINs) exist in Canada in various forms and are issued to residents and non-residents of Canada. The descriptions below focus on residents of Canada – the persons for which a TIN is required to be collected for exchange of information purposes under the Common Reporting Standard.

#### **Individuals**

For individuals resident in Canada, their authorized tax identification number is their nine-digit Canadian Social Insurance Number (SIN) issued by Service Canada. Every individual resident in Canada with income tax filing obligations (or in respect of whom an information return is to be made) is required to have (or obtain) a SIN.

SINs are confidential but are required to be furnished on request to financial institutions for tax reporting purposes.

For more information on the SIN, including how to apply for one, go to Service Canada.

#### **Corporations**

For corporations, their tax identification number is a unique nine-digit Business Number (BN) issued by the Canada Revenue Agency. Corporations resident in Canada have income tax reporting obligations and are required to have a BN.

For more information on the BN, including how to apply for one, go to <u>Business Number (BN)</u> registration.

#### **Trusts**

For trusts, their tax identification number is their eight-digit trust account number preceded by the letter "T" issued by the Canada Revenue Agency. Trusts resident in Canada with income tax reporting obligations are required to have a trust account number.

For more information on the trust account number, including how to apply for one, go to <u>Application</u> for a Trust Account Number.

#### **Partnerships**

For partnerships, their tax identification number is a unique nine-digit Business Number (BN) issued by the Canada Revenue Agency. Partnerships required to file a partnership return in Canada or with commercial affairs in Canada are required to have a BN.

For more information on the BN, including how to apply for one, go to <u>Business Number (BN)</u> registration.

Additional information on the mandatory issuance of Tax Identification Numbers (TINs)

Question 1 – Does Canada automatically issue TINs to all residents for tax purposes?

Yes

Entities

No

No

## Question 2a – If you answered no to Question 1 with respect to individuals, describe those instances where individuals are not being automatically issued a TIN.

Individuals resident in Canada have to apply for a TIN. A TIN can be issued to any Canadian resident on request.

Every individual resident in Canada who files an income tax and benefit return (or in respect of whom an information return has to be filed, such as by an employer) is required to have (or obtain) a TIN.

## Question 2b – If you answered no to Question 1 with respect to Entities (as defined by the CRS), describe those instances where Entities are not being automatically issued a TIN.

A TIN will be issued to any entity resident in Canada upon request.

All corporations resident in Canada are required to have a TIN.

Trusts and partnerships with their place of management in Canada are required to have a TIN if they have income tax reporting obligations in Canada.

#### Section II - TIN Structure

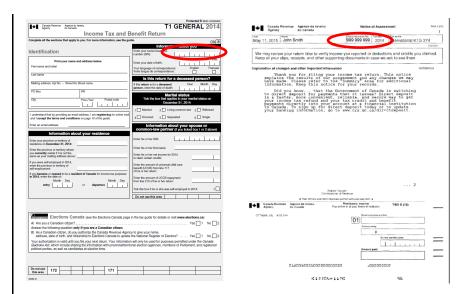
The structure of the TIN varies depending on the type of taxpayer or filer:

- A SIN is a unique nine-digit number issued by Service Canada to identify individuals.
- A BN is a unique nine-digit number issued by the Canada Revenue Agency to identify businesses and partnerships.
- A trust account number is a unique eight-digit number preceded by the letter "T" issued by the Canada Revenue Agency to identify trusts.

#### **Section III – Where to find TINs?**

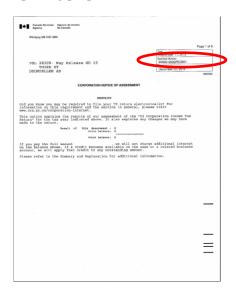
Canadians who have applied for a Social Insurance Number (SIN) before March 30, 2014, would have received a SIN card. The SIN card is not an identity document and contains no photo. Effective March 31, 2014, the production of SIN cards was discontinued however; SIN cards in circulation that have not expired remain valid. Service Canada now issues SINs to individuals in a letter format instead of a card.

SINs can be found on the front page of an individual income tax return. SINs can also be found on notices of assessment issued by the Canada Revenue Agency (see examples below).

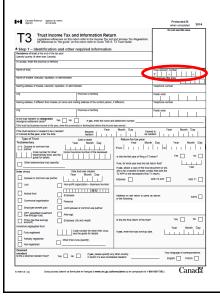


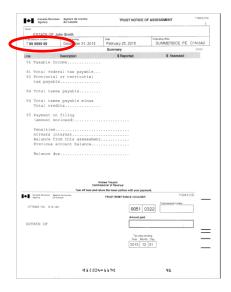
Business Numbers (BNs) are issued by the Canada Revenue Agency (CRA) in a letter format. They can be found on the front page of a corporation's income tax return. BNs can also be found on notices of assessment issued by the CRA (see examples below). Note that the 6-digit program account is not required to be disclosed to third party for reporting purposes.





Trust account numbers are issued by the Canada Revenue Agency (CRA) in a letter format. They can be found on the front page of a trust's income tax return. They can also be found on notices of assessment issued by the CRA (see examples below).





#### Section IV – TIN information on the domestic website

Information on Social Insurance Number from Service Canada.

Information on **Business Number** from the CRA.

Information on Trust Account Number from the CRA.

No online checker is available to validate TINs.

#### **Section V – Contact point for further information**

#### For information on social insurance numbers issued to individuals:

#### **Service Canada**

Social Insurance Registration Office PO Box 7000 Bathurst NB E2A 4T1 CANADA

#### Call Service Canada from anywhere in Canada

• Individuals 1-866-274-6627

#### Call Service Canada from outside Canada

• Individuals 1-506-548-7961 (long distance charges apply)

#### Call the CRA from anywhere in Canada and the United States

- Trusts 1-800-959-8281
- Corporations (and other entities) 1-800-959-5525

#### Call the CRA from outside Canada and the United States

(We accept collect calls by automated response. Please note that you may hear a beep and experience a normal connection delay.)

- Trusts 613-940-8495
- Corporations (and other entities) 613-940-8497

## Nom de la Juridiction : Canada Renseignements sur les Numéros d'identification fiscale (NIF)

#### Section I – Description du NIF

Les Numéros d'identification fiscale (NIF) au Canada existent sous diverses formes et sont délivrés aux résidents et aux non-résidents du Canada. Les descriptions ci-dessous portent sur les résidents du Canada - les personnes pour qui le NIF doit être collecté pour l'échange de renseignements en vertu de la Norme commune de déclaration.

#### **Particuliers**

Pour les particuliers résidant au Canada, leur numéro d'identification fiscale autorisé correspond à leur Numéro d'assurance sociale (NAS) canadien à neuf chiffres émis par Service Canada. Tout particulier résidant au Canada avec des obligations de déclaration de revenus (ou à l'égard duquel une déclaration de renseignements doit être établie) est tenu d'avoir (ou d'obtenir) un NAS.

Les NAS sont des renseignements confidentiels, mais ils doivent être fournis sur demande aux institutions financières aux fins de la déclaration de renseignements d'impôt.

Pour en savoir plus sur le NAS, y compris la façon d'en obtenir un, allez à Service Canada.

#### **Sociétés**

Pour les sociétés, leur numéro d'identification fiscale correspond à un Numéro d'entreprise (NE) unique à neuf chiffres émis par l'Agence du revenu du Canada. Les sociétés résidant au Canada ont des obligations de déclaration de revenus et sont tenus d'avoir un NE.

Pour en savoir plus sur le NE, y compris la façon d'en obtenir un, allez à <u>Inscription du numéro</u> d'entreprise (NE).

#### **Fiducies**

Pour les fiducies, leur numéro d'identification fiscale correspond à leur Numéro de compte de fiducie à huit chiffres. Ce numéro est précédé par la lettre « T » et est émis par l'Agence du Revenu du Canada. Les fiducies résidant au Canada qui ont des obligations de déclaration de revenus sont tenues d'avoir un Numéro de compte de fiducie.

Pour en savoir plus sur le Numéro de compte de fiducie, y compris la façon d'en obtenir un, allez à Demande de numéro de compte de fiducie.

#### Société de personnes

Pour les sociétés de personnes, leur numéro d'identification fiscale correspond à un Numéro d'entreprise (NE) unique à neuf chiffres émis par l'Agence du Revenu du Canada. Les sociétés de personnes qui ont des obligations de déclaration de renseignements au Canada ou qui ont des activités commerciales au Canada sont tenues d'avoir un NE.

Pour en savoir plus sur le NE, y compris la façon d'en obtenir un, allez à <u>Inscription du numéro</u> <u>d'entreprise (NE)</u>.

Renseignements supplémentaires sur l'émission du Numéro d'identification fiscale (NIF)

#### Question 1 – Le Canada émet-il automatiquement un NIF à tous ses résidents à des fins fiscales?

Particuliers	Oui	Entités	Oui
	Non		Non

### Question 2a – Si vous avez répondu non à la Question 1 par rapport aux particuliers, décrire les instances où un NIF n'est pas émis automatiquement à un particulier.

Les particuliers résidants au Canada doivent appliquer pour un NIF. Un NIF est émis à tous les résidents canadiens qui en fait la demandent.

Tout particulier résidant au Canada qui dépose une déclaration de revenus et de prestations (ou à l'égard duquel une déclaration de renseignements doit être déposée, par exemple par un employeur) est tenu d'avoir (ou d'obtenir) un NIF.

## Question 2b – Si vous avez répondu non à la Question 1 par rapport aux entités (tel que défini par la norme), décrire les instances où un NIF n'est pas émis automatiquement à une entité.

Un NIF est émis à toute entité résidante au Canada qui en fait la demande.

Toutes les entités qui résident au Canada sont tenues d'avoir un NIF.

Les fiducies et sociétés de personnes qui ont leurs sièges de direction au Canada sont tenues d'avoir un NIF s'ils ont une obligation de déclaration de revenus au Canada.

#### Section II - Structure du NIF

La structure du NIF varie selon le type de contribuable ou de déclarant :

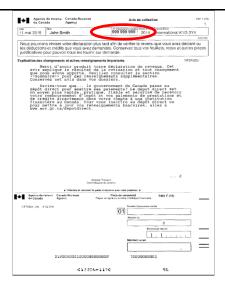
- Un NAS est un numéro unique à neuf chiffres émis par Service Canada pour identifier les particuliers.
- Un NE est un numéro unique à neuf chiffres émis par l'Agence du Revenu du Canada pour identifier les sociétés et les sociétés de personnes.
- Un numéro de compte de fiducie est un numéro unique à huit chiffres. Ce numéro est précédé par la lettre « T » et est émis par l'Agence du Revenu du Canada pour identifier les fiducies.

#### Section III – Où trouver les NIF?

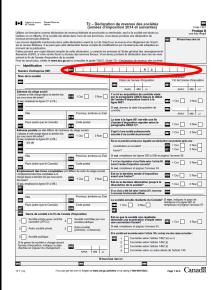
Les Canadiens qui ont fait une demande de Numéro d'assurance social (NAS) avant le 30 mars 2014 ont reçu une carte avec un Numéro d'assurance sociale. La carte avec un Numéro d'assurance sociale n'est pas une pièce d'identité et ne comporte pas de photo. La production des cartes avec un Numéro d'assurance sociale a pris fin le 31 mars 2014 cependant, les cartes en circulation qui ne sont pas expirées sont encore valides. Service Canada attribue maintenant des NAS en format lettre au lieu de délivrer des cartes.

Les NAS se trouvent sur la première page de la déclaration de revenus des particuliers. Les NAS peuvent se trouver également sur les avis de cotisation émis par l'Agence du Revenu du Canada (voir exemples ci-dessous).



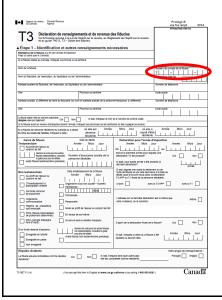


Les Numéros d'entreprise (NE) sont émis par l'Agence du Revenu du Canada (ARC) en format lettre. Ils se trouvent sur la première page de la déclaration de revenus des sociétés. Ils se trouvent également sur les avis de cotisation émis par l'ARC (vois exemples ci-dessous). Notez qu'il n'est pas nécessaire de divulguer le compte de programme à 6 chiffres à un tiers à des fins de déclaration.





Les numéros de compte de fiducie sont émis par l'Agence du Revenu du Canada (ARC) en format lettre. Ils se trouvent sur la première page de la déclaration de revenus des fiducies. Ils se trouvent également sur les avis de cotisation émis par l'ARC (voir exemples ci-dessous).





#### Section IV – Renseignements sur le NIF dans les sites Web internes

Renseignements sur le <u>Numéro d'assurance sociale</u> de Service Canada.

Renseignements sur le Numéro d'entreprise de l'ARC.

Renseignements sur le Numéro de compte de fiducie de l'ARC.

Il n'y a pas d'appareil de vérification de disponible pour valider les NIF.

#### Section V – Coordonnées pour de plus amples renseignements

#### Renseignements sur les numéros d'assurance sociale émis aux particuliers :

#### Service Canada

Bureau de l'immatriculation aux assurances sociales CP 7000 Bathurst NB E2A 4T1 CANADA

#### Appel à Service Canada provenant du Canada

• Particuliers 1-866-274-6627

#### Appel à Service Canada provenant de l'extérieur du Canada

• Particuliers 1-506-548-7961 (les frais d'appels s'appliquent)

#### Appel à l'ARC provenant du Canada et des États-Unis

- Fiducies 1-800-959-7383
- Sociétés (et autres entités) 1-800-959-7775

#### Appel à l'ARC provenant de l'extérieur du Canada et des États-Unis

(Nous acceptons les frais d'appels par réponse automatisée. Veuillez noter qu'il se peut que vous entendiez un signal sonore et que vous éprouviez un délai normal de connexion.)

- Fiducies 1-613-940-8496
- Sociétés (et autres entités) 1-613-940-8498